



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2021-083

PUBLIÉ LE 24 FÉVRIER 2021

# Sommaire

## **Direction départementale de la cohésion sociale**

75-2021-02-22-010 - Arrêté modifiant l'arrêté du 11 décembre 2019 portant composition du comité médical du département de Paris. (2 pages)

Page 3

Direction départementale de la cohésion sociale

75-2021-02-22-010

Arrêté modifiant l'arrêté du 11 décembre 2019 portant composition du comité médical du département de Paris.

ARRETE

Modifiant l'arrêté du 11 décembre 2019 portant composition du comité médical du département de Paris.

Le Préfet de la région d'Ile de France  
Préfet de Paris  
Officier de la légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du mérite

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme aux conditions d'aptitude physique pour admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n°88-386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 20 mai 2020 portant nomination de Madame Jeanne DELACOURT, Inspectrice jeunesse et sports hors classe, dans l'emploi de directrice départementale de la cohésion sociale de Paris par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2020-08-17-003 du 17 août 2020, du préfet de région d'Ile-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature à Madame Jeanne DELACOURT, directrice départementale de la cohésion sociale de Paris par intérim en matière administrative ;

VU l'arrêté préfectoral n° 75-2018-01-24-002 du 24 janvier 2018 modifié, fixant la liste des médecins agréés dans le département de Paris ;

CONSIDERANT le départ à la retraite de Monsieur le Docteur Jean-Jacques POULAIN, le retrait de Monsieur le Docteur THEBAULT, la nomination de Monsieur le Docteur ZARNITSKY en tant que membre titulaire, l'inscription de Monsieur le Docteur Christophe BEZANSON et de Monsieur le Docteur Abraham EDERY en tant que membres suppléants du comité médical ;

Sur proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale de Paris par intérim ;

ARRETE

Article 1 :

L'article 1 de l'arrêté du 11 décembre 2019 portant composition du comité médical du département de Paris est modifié comme suit :

**Médecine générale**

Membres titulaires :

Docteur Rébecca ROTNEMER  
Docteur Laurent ZARNITSKY

Membres suppléants :

Docteur Alain AMOUNI  
Docteur Hassimiou BAH  
Docteur Christophe BEZANSON  
Docteur Christian CALDAGUES  
Docteur Abraham EDERY  
Docteur Nadège HOFFMANN  
Docteur Michel HADDAD  
Docteur Anne Valérie MEYERS  
Docteur Bernard SEBON  
Docteur Henri WEIL

Article 2 : Tout recours contre le présent arrêté devra parvenir au tribunal administratif de Paris, par dépôt à l'accueil de la juridiction par voie postale ou par l'application Télérecours citoyens (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil départemental des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Article 3 : La directrice départementale de la cohésion sociale de Paris par intérim, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france) .

Fait à Paris, le 22 février 2021

Pour le préfet et par délégation,  
La directrice départementale de la cohésion sociale de Paris par intérim

Signé : Jeanne DELACOURT